

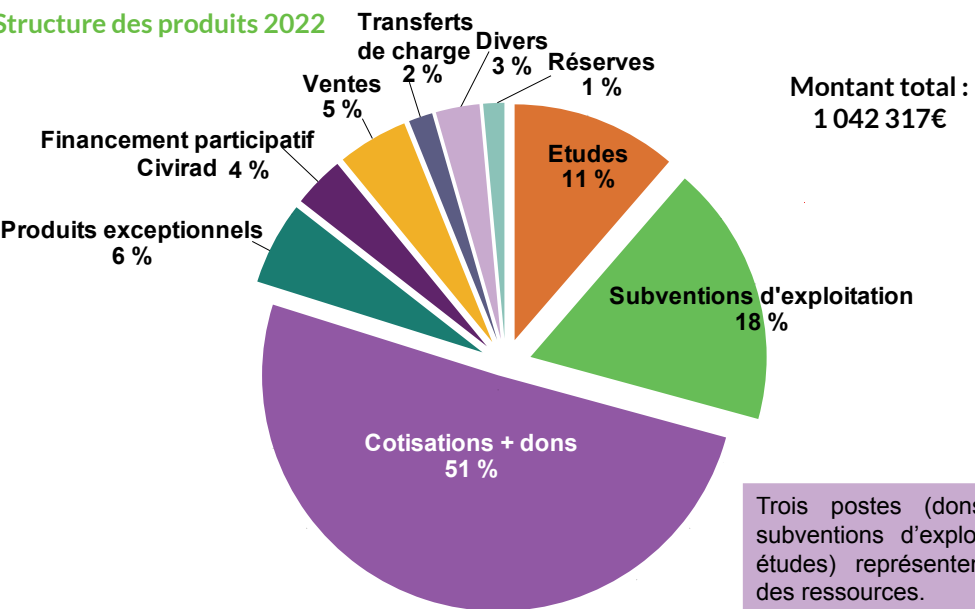
Rapport financier 2022 et prévisionnel 2023

Le compte d'exploitation

Produits d'exploitation

Le montant total des produits d'exploitation s'élève à 1 042 317 €. Trois postes (dons divers, subventions d'exploitation et études) représentent 80 % des ressources :

Structure des produits 2022



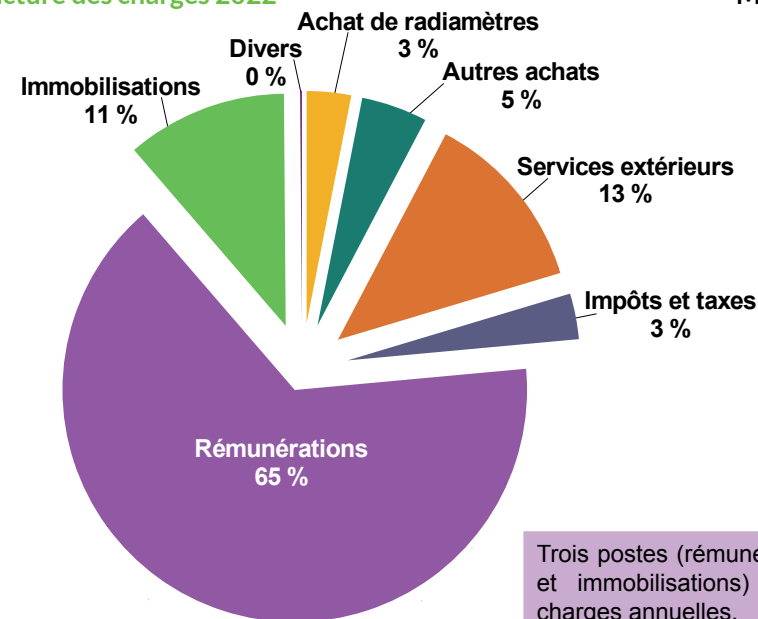
Ces produits sont en augmentation par rapport à l'année 2021 (+ 25 649 €). Retour à un niveau de dons élevé après une année "creuse" en 2021, des produits presque tous en hausse, mais une chute très forte des études et la disparition des ressources exceptionnelles.

Charges

Le montant total des charges s'élève à 1 134 673 €. Trois postes (rémunérations, services extérieurs et immobilisations) représentent 89 % de ce total (voir graphique « Structure des charges 2022 » page suivante).

L'augmentation sur 2021 est de 119 161 €. Les rémunérations et les charges sociales, comme l'an dernier, ont fortement augmenté (+64 801 €), suivies des immobilisations (+ 29 182 €) et des achats de radiamètres (+10 605 €). Rappelons qu'afin d'anticiper de prochains départs à la retraite, des embauches de « tuilage » ont été faites, ce qui explique la hausse du poste rémunérations.

Structure des charges 2022

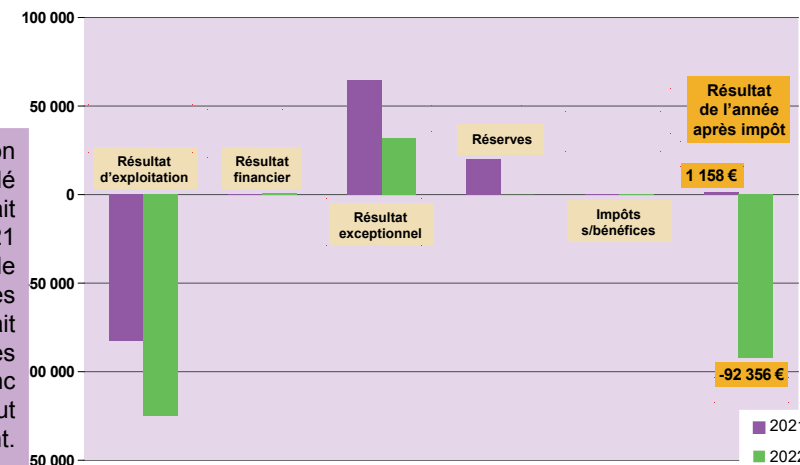


Le résultat d'exploitation

En 2022 le résultat global d'exploitation est fortement déficitaire et s'élève à - 92 356 €, alors qu'il était légèrement positif en 2021, il est vrai grâce au recours à des produits exceptionnels qui ont masqué la réalité. Mais ce résultat a trois composantes : le résultat d'exploitation lui-même, le résultat financier et le résultat exceptionnel. Le résultat d'exploitation s'est fortement dégradé entre 2021 et 2022 (- 42 178 €), c'est-à-dire presque autant qu'entre 2020 et 2021 (- 46 668 €). Mais le compte de résultat exceptionnel s'est lui-même fortement dégradé (- 32 644 € par rapport à 2021).

Résultats comparés des années 2022 et 2021

Le résultat d'exploitation s'est très fortement dégradé entre 2021 et 2022. Il était déjà très négatif en 2021 (- 82 k€) mais l'utilisation de ressources exceptionnelles constituées en 2020 avait permis d'équilibrer les comptes de 2021. C'est donc la confirmation d'un défaut structurel de fonctionnement.



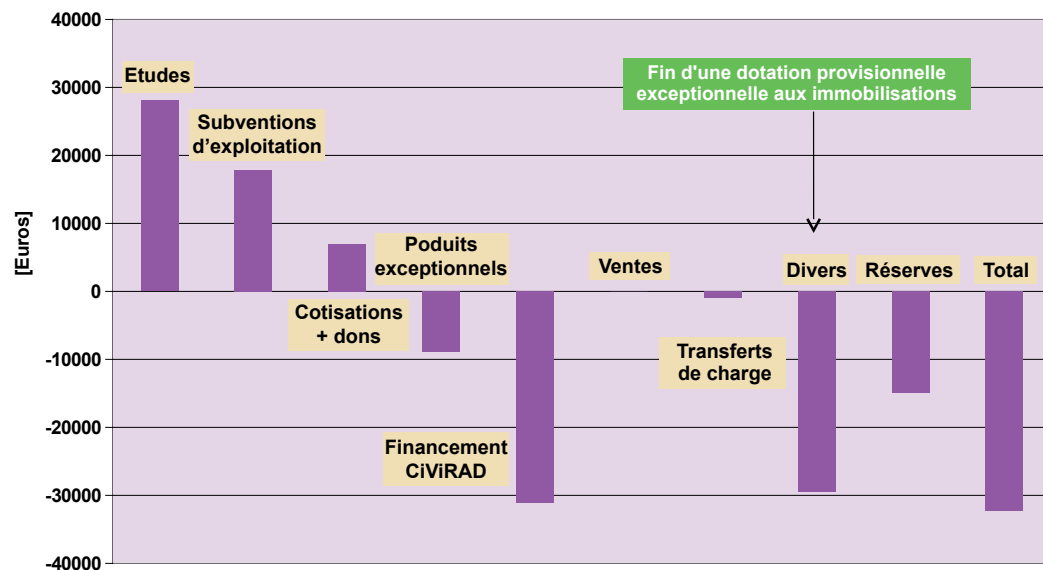
Dans ce contexte, il est intéressant d'observer que, sur les neuf dernières années, le résultat a longtemps été tout juste en équilibre, mais depuis quelque temps il est résolument tourné vers les pertes, même si quelques produits exceptionnels viennent de temps à autres masquer la réalité. Le cumul des pertes depuis 9 ans est désormais proche de 140 000 €. Il est impératif d'inverser la tendance et de retrouver un résultat franchement positif en réduisant les charges et en cherchant de nouvelles sources de financement. Il y a maintenant urgence, car à ce rythme la CRIIRAD pourrait avoir disparu dans 4 ou 5 ans.

Recettes prévisionnelles pour l'année 2023

L'examen des résultats prévisionnels à ce stade d'un bilan financier annuel n'est pas habituel, mais il va permettre de confirmer les tendances qui précèdent.

Les recettes de l'année 2023 seront fortement impactées par la guerre en Ukraine, puisque le contrat prévu avec ce pays ne pourra probablement pas être honoré. Malheureusement l'exécution du contrat avec l'Algérie semble aussi très problématique. Parmi les nouvelles recettes attendues il y a 18 670 € sur des études de décharge, et une subvention d'exploitation en hausse de 17 908 € au titre des balises. L'opération CiViRAD tirera malheureusement à sa fin (- 31 055 €). On perd également une dotation provisionnelle exceptionnelle d'environ 30 k€, si bien que les produits devraient baisser de plus de 30 k€.

Prévisionnel : variations des produits entre 2023 et 2022

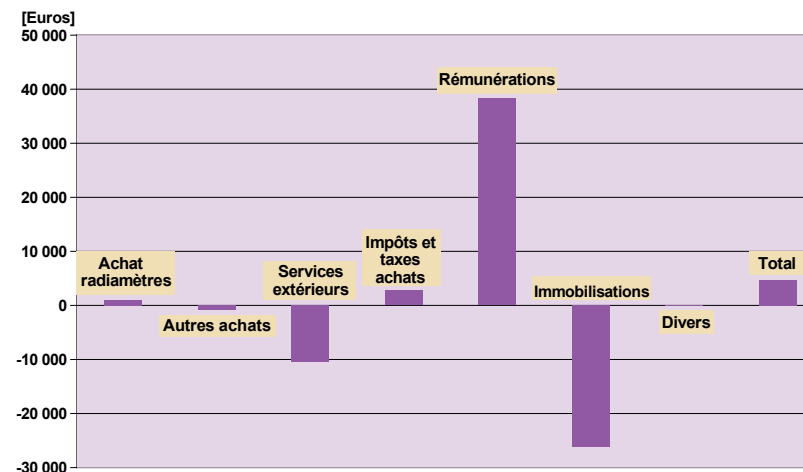


La fin du fond participatif CiViRAD et celle d'une dotation provisionnelle exceptionnelle aux immobilisations, ainsi que la réduction des produits exceptionnels laissent envisager un recul très inquiétant des produits en 2023 par rapport à 2022. Le déclin aperçu dès l'an dernier n'a pas pu être stoppé. Il y a désormais urgence à agir.

Charges prévisionnelles pour l'année 2023

Les charges prévisionnelles de l'année 2023 sont stables par rapport à 2022 avec une augmentation de « seulement » 4 600 €. Les principales variations s'observent avec une baisse des immobilisations (- 26 k€) et des services extérieurs (- 10 k€) compensées par une hausse significative des rémunérations (+ 38 k€).

Prévisionnel : variations des charges entre 2023 et 2022



Très forte hausse des rémunérations consécutive aux embauches de substitution des prochains départs à la retraite, et baisse des services extérieurs et des immobilisations. **Conséquence : une hausse des charges contenue et inférieure à 5 000 €**

Résultat provisoire prévisionnel pour l'année 2023

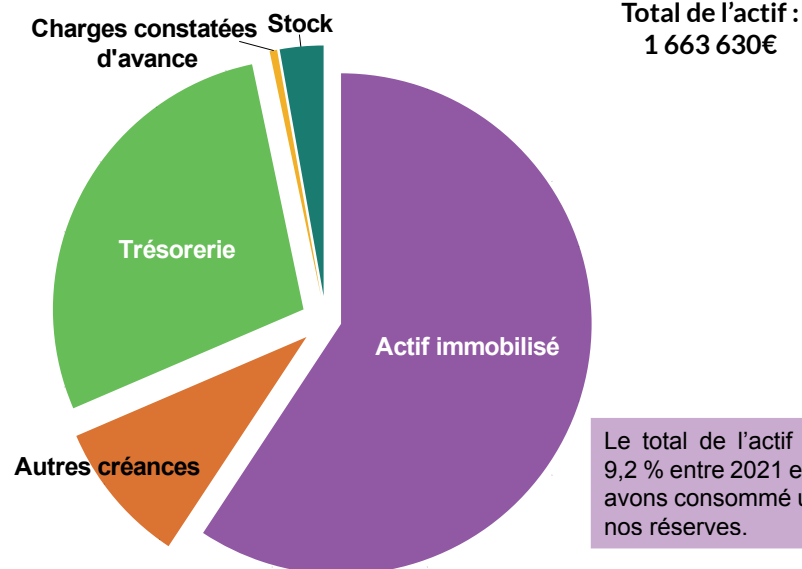
Tout ce qui précède correspond évidemment à une situation provisoire qu'il est encore possible de modifier d'ici la fin de l'année en cours. Mais à ce jour, le résultat prévisionnel pour l'année 2023 correspond à un déficit d'environ 129 000 €. Ce serait un record dans l'existence de la CRIIRAD, mais il confirme la tendance actuelle de dégradation régulière des finances (en deux ans la Criirad aura perdu près de 222 000 €). Il apparaît nécessaire de trouver de nouveaux contrats, de relancer les campagnes d'adhésions et de faire des économies sur tous les postes budgétaires. Mais il est certainement aussi nécessaire de procéder à une réorganisation pour gagner en efficacité et pour redéfinir les priorités.

Le bilan

L'actif

La structure de l'actif de la CRIIRAD (c'est à dire la manière dont elle a utilisé ses ressources) apporte une touche un peu rassurante après les constats qui viennent d'être faits sur les comptes d'exploitation, mais la tendance reste inquiétante :

Structure de l'actif 2022



Le total de l'actif a baissé de 9,2 % entre 2021 et 2022. Nous avons consommé une partie de nos réserves.

La CRIIRAD dispose encore de 468 k€ de trésorerie, mais l'an dernier elle en avait près de 600 000 €. Il y a 6 ans, la trésorerie de la Criirad était de 800 k€. Elle a donc baissé en moyenne de 55 k€/an. Alors la petite réserve qui subsiste la met encore à l'abri pendant 4 ou 5 ans de déficits conjoncturels. Mais le temps des changements presse.

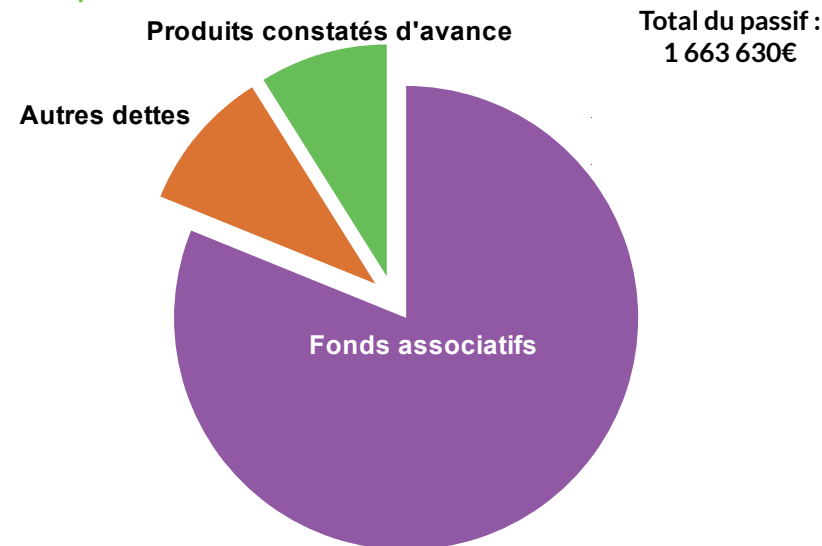
Elle dispose également d'un actif immobilisé important constitué essentiellement de son bâtiment et de ses équipements techniques. Mais le jour où il faudra les vendre pour continuer à exister ce sera sûrement trop tard...

Entre 2021 et 2022 le total du bilan a baissé de 9,2 %, preuve s'il en est que notre « patrimoine » a payé au prix fort la situation actuelle.

Le passif

Le passif (qui sont les ressources dont on dispose) est toujours essentiellement constitué de fonds associatifs pour près de 1,35 million d'euros, mais ceux-ci ont diminué de près de 100 k€ depuis l'an dernier (-7,2 %).

Structure du passif 2022



Zoom sur la campagne « Plus nombreux, plus forts ! »

Le TU n°97 vous l'annonçait : notre campagne « Plus nombreux, plus forts ! », destinée à renforcer la représentativité de notre association dans un contexte où elle a besoin d'être extrêmement présente, débutera dans les jours qui viennent. **Vous pouvez contribuer de manière simple et efficace** à cet objectif : chacune ou chacun d'entre vous est en mesure de **convaincre au moins une autre personne d'adhérer à notre association** !

Des éléments de communication (rappels des combats, textes, vidéos, témoignages, etc..) sont en cours de création, afin de fournir des argumentaires qui vous aideront à convaincre vos relations de rejoindre notre association.

Alors soyez attentifs à nos prochaines communications par emails ou lettre mensuelle, ces messages vont bientôt vous parvenir !

Dans la situation économique préoccupante où la CRIIRAD se trouve, cette campagne est de nature à contribuer à lui donner une plus grande force, à la fois financière et morale.

Nous pouvons devenir significativement plus nombreux grâce à votre action !
#PlusNombreuxPlusFort



CRIIRAD

Budget Prévisionnel 2023

Version du 22/09/2023

CHARGES		PRODUITS	
CLASSE 60 : ACHATS	89 857 €	CLASSE 70 : VENTES ET PRESTATIONS DE SERVICE SECTEUR LUCRATIF	202 462 €
602 + 603 : consommables (balises et laboratoire)	17 204 €	700 : administration du fonds	- €
603 + 607 : achats pour revente (radiamètres, livres,...)	36 145 €	704 : vente de publications	1 454 €
604 : sous-traitance laboratoire	10 525 €	705 : études inst. de stockage	82 449 €
604 : sous-traitance bâtiment	0 €	705 : études radioécologiques et analyses	39 140 €
606 : électricité, eau, gaz	9 308 €	705 : études risque radon	6 510 €
606 : gazole (voiture CRIIRAD)	3 529 €	706 : prestations de service	22 700 €
606 : entretien et petit équipement	5 959 €	706 + 791: stages pro et gd public	1 248 €
606 : fournitures administratives et informatique	7 188 €	707 + 708 : location et vente de radiamètres	48 961 €
CLASSE 61 : SERVICES EXTERIEUR	63 343 €	CLASSE 72 : PRODUCTION STOCKEE	0 €
611 : sous-traitance (imprimeur, Andra)	18 732 €	CLASSE 72 : PRODUCTION IMMOBILISEE	0 €
613 : locations (véhicule, copieurs, affranchissement...)	1 479 €	CLASSE 74 : SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	199 266 €
615 : entretien, réparations, étalonnages	34 241 €	740 : subventions de fonctionnement	1 080 €
616 : assurances	8 736 €	741 : réseau de balises	168 186 €
618 : documentation	154 €	742 : subventions sur projet	30 000 €
CLASSE 62 : AUTRES SERVICES EXT.	80 036 €	Financement participatif CIVIRAD	5 734 €
622 : honoraires (expert-comptable, avocat...)	11 487 €	Nouvelles ressources à identifier	110 847 €
623 : frais d'inscription aux salons	2 305 €	CLASSE 75 : COTISATIONS ET DON	527 289 €
623 : adhésions/dons	0 €	754 : adhésions faibles revenus	16 389 €
624 + 625 : frais de déplacement - salariés	6 840 €	754 : adhésions de base	222 347 €
625 : frais de déplacement bénévoles	15 195 €	754 : adhésions de soutien et dons adhérents	205 148 €
626 : affranchissement, téléphone	38 707 €	754 : abandon notes de frais	11 980 €
627 : services bancaires	5 503 €	754 : dons hors adhésion	68 828 €
CLASSE 63 : IMPOTS ET TAXES	39 390 €	754 : don Fonds CRIIRAD	0 €
631 : taxe sur les salaires	26 536 €	758 : autres produits	2 597 €
633 : taxe apprentissage et formation	7 285 €	CLASSE 76 : PRODUITS FINANCIERS	1 745 €
635 : taxe foncière, CFE, IS	5 569 €	764 : intérêts compte-livret	1 745 €
CLASSE 64 : REMUNERATIONS	771 739 €	CLASSE 77 : PRODUITS EXCEPTIONNELS	55 331 €
641 : salaires et primes d'astreinte	550 629 €	770 : produits exceptionnels	7 321 €
645 : cotisations sociales et divers	203 341 €	771 : application Fonds dédiés	0 €
648 : autres charges de personnel	17 769 €	771 : quote-part subv. invest.	48 010 €
CLASSE 65 : CHARGES GESTION COURANTE	575 €	CLASSE 79 : TRANSFERTS DE CHARGES	17 107 €
CLASSE 66 : CHARGES FINANCIERES	737 €	791 : CPAM, rembt formation, rembt Ch.déjeuner	10 474 €
CLASSE 67 : CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €	791 : rembt interventions et déplacements	6 633 €
CLASSE 68 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	73 978 €		
Incorporelles	15 933 €		
Corporelles	85 700 €		
Dotation exceptionnelle	-27 655 €		
CLASSE 69 : IMPOTS SUR SERVICES FINANCIERS	126 €		
TOTAL DES CHARGES :	1 119 781 €	TOTAL DES PRODUITS :	1 119 781 €
PREVISIONNEL :		- €	